



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais pharmaceutiques

Question écrite n° 93146

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conséquences du déremboursement de certains médicaments. Dernièrement, beaucoup de médicaments ont été « déclassés » et par conséquent ne sont plus remboursés. A contrario, les complémentaires de santé augmentent leurs tarifs. Cette situation vient pénaliser les personnes à faibles revenus qui ont besoin quotidiennement d'un médicament. Il lui serait agréable de savoir si certaines mesures sont mises en place pour éviter que des dérives apparaissent du fait du comportement des complémentaires.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 93146

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 avril 2006, page 4372